Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/06/2025 - 2773 - 2004 B 00372 - 478 351 380 - ABELIS

Liasse 25 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise ABELIS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 RUE JEAN MERMOZ 81290 LABRUGUIERE

SIRET 47835138000017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	19 086	016 6 408	12 678
	Immobilisations corporelles *	028	177 707	030 105 284	72 423
	Immobilisations financières * (1)	040	10 000	042	10 000
	Total I (5)	044	206 793	048 111 692	95 101
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	8 437	070 638	7 799
	Créances (2) — Autres * (3)	072	120 177	074	120 177
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	55 413	086	55 413
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	184 027	098 638	183 390
	Total général (I + II)	110	390 820	112 112 330	278 490

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	61 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	178 131
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	21 132
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	260 263
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 280
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 169 2 632)	172	2 632
	Comptes courants d'associés	173	11 316
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	18 228
	Total général (I + II + III)	180	278 490

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES — 26 JUIN 2025 — COURRIER ARRIVÉ

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	119 765		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABELIS — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	31 565
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	41
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	31 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)			242	14 856
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	444)	244	8 829
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	5 269
			dont amortissement du fonds de commerces		255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
			Total des charges d'exploitation (II)		264	28 954
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	2 651
	Produits financiers (III)	280	19 931		Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	1 451
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	21 132

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	21 132	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	671
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987		342
			JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181		
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350 13 427
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	8 376	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * 13 870 dont imputés sur le résultat :						360	8 376
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2025
Extension

ABELIS

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
Quote-part de frais et charges	671

Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant
Produits de participation alfabore	13 427

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABELIS

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410 19 086	412	414	416 19 086	
Immobilisations corporelles	Terrains	420 7 000	422	424	426 7 000	
	Constructions	430 154 049	432	434	436 154 049	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 8 126	442	444	446 8 126	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 8 532	472	474	476 8 532	
Immobilisations financières		480 10 000	482	484	486 10 000	
TOTAL		490 206 793	492	494	496 206 793	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500 4 925	502 1 483	504	506 6 408
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520 87 867	522 3 363	524	526 91 229
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 5 099	532 423	534	536 5 522
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 8 532	562	564	566 8 532
TOTAL		570 106 423	572 5 269	574	576 111 692

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFiP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise : ABELIS — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	675	652		654	38	656	638
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	675	682		684	38	686	638

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	13 870
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	8 376
Déficits reportables	984	5 494
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	5 495

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	6 313
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 003
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) ⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: ABELIS — Néant ☒*

Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024 — Données en nombre de mois: 1 | 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	160	/ /	
Date de cessation				/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Expert-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire.

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122024 SIREN 478351380

Dénomination de l'entreprise ABELIS

Adresse (voie) 7 RUE JEAN MERMOZ

Code postal 81290 Ville LABRUGUIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	6100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	6100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BOBILLON Prénom(s) JACQUES

Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 6100

Naissance: Date 26/03/1954 N° Département 1 Commune CHAMPDOR Pays

Adresse : N° 7 Voie RUE JEAN MERMOZ

Code Postal 81290 Commune LABRUGUIERE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122024 SIREN 478351380

Dénomination de l'entreprise ABELIS

Adresse (voie) 7 RUE JEAN MERMOZ

Code postal 81290 Ville LABRUGUIERE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	1

Forme juridique SARL Dénomination ALFABORE

N° SIREN (si société établie en France) 423423383 % de détention 16,94

Adresse : N° 73 Voie BD DE GENEVE

Code Postal 81300 Commune GRAULHET Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire.

ABELIS
Société par action simplifiée
au capital de 61000 euros

Siège social : 7, Rue Jean Mermoz
81290 LABRUGUIERE

478 351 380 R.C.S. CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2025

- RAPPORT DU PRESIDENT -

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous devons rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 approuver les comptes annuels de cette période.

I - Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice écoulé, aucun fait particulier découlant d'une éventuelle activité n'est à remarquer.

II - Evolution du chiffre d'affaires :

Au regard de son activité de Holding passive, le compte de résultat affiche un chiffre d'affaires provenant de la seule la location du bâtiment aux diverses entreprises qui l'occupent.

III - Evolution des charges d'exploitation et des charges financières :

Les charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 28 954,07 € contre 23 301,47 € pour l'exercice précédent.
Les charges financières s'élèvent à 0 € comme en 2023.

IV - Evolution des résultats :

Les produits financiers s'élèvent à 19 931,23 € contre 5 251,13 € précédemment.

Le résultat courant avant impôts qui tient compte des produits et des charges financiers est positif de

22 582,57 € pour un résultat de 9 768,87 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net comptable est positif de 21 131,57 €. Il était de 20 268,87 €. pour l'exercice précédent.

V - Investissements :

Notre société n'a réalisé aucun investissement notable durant l'exercice.

VI - Activité de recherche et de développement :

Compte tenu de la nature de notre activité, notre société n'exerce aucune activité de recherche et de développement au sens strict de la terminologie comptable.

VII - Prises de participation et de contrôle :

La société ABELIS n'a eu aucune activité en matière de prise de participation ou de contrôle d'une tierce société.

VIII - Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées :

Le chiffre d'affaire de la société ALAFABORE est 4 939 867,90 €, le résultat net est un gain de 124 650,80 €. Les fonds propres de la société ALFABORE s'élèvent à 442 505,47 €.

IX - Décomposition du solde des dettes fournisseurs :

		Exercice 2024		
Date échéance 31/12/2023	**Solde des dettes fournisseurs à 30 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 60 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 90 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 120 jours**
Encours	**N : 4 280,41 €**	**E: 0**	**A : 0**	**0 €**

		Exercice 2023		
Date échéance 31/12/2022	**Solde des dettes fournisseurs à 30 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 60 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 90 jours**	**Solde des dettes fournisseurs à 120 jours**
Encours	**N : 3 584,21 €**	**E: 0**	**A : 0**	**0 €**

X - Affectation du résultat net comptable :

Nous proposons d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, soit un gain de 21 131,57 € au compte autres réserves.

XI - Évènement marquant survenu depuis la clôture de l'exercice :

Depuis la clôture de l'exercice aucun événement particulier n'est à noter.

XII - Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la société :

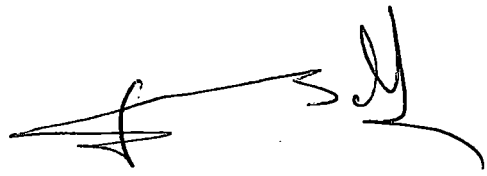
L'exercice 2025 sera légèrement excédentaire.

XIII – Distribution de dividendes :

Il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

XIV - Conventions réglementées :

Aucune convention n'a été passée au cours de l'exercice.



ABELIS
Société par action simplifiée
au capital de 61000 euros

Siège social : 7, Rue Jean Mermoz
81290 LABRUGUIERE

478 351 380 R.C.S. CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2025

- PROJET DE RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES :

Suite à la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, l'associé unique arrête les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés et qui font ressortir un résultat net comptable positif de 21 131,57 €.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice positif qui s'élève à la somme de 21 131,57 €, au crédit du compte " Autres réserves".

L'associé unique constate en outre qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES :

L'associé unique précise qu'il n'existe aucune convention visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

QUATRIEME RESOLUTION - DEPENSES SOMPTUAIRES :

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

ABELIS
Société par action simplifiée
au capital de 61000 euros

Siège social : 7, Rue Jean Mermoz
81290 LABRUGUIERE

478 351 380 R.C.S. CASTRES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
DU 3 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,

LE TROIS JUIN A 14 HEURES,

L'associé de la Société "ABELIS", Société par Actions Simplifiée au capital de 61 000 €, s'est réuni en assemblée générale se tenant au siège social à LABRUGUIERE (81290) - 7, Rue Jean Mermoz.

Monsieur Jacques BOBILLON procède en sa qualité de Président et associé unique aux décisions suivantes.

- ORDRE DU JOUR -

- Rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;

- Examen et approbation desdits comptes annuels ;

- Affectation du résultat ;

- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES :

Après considération des rapports du Président, L'associé unique arrête les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont été présentés et qui font ressortir un résultat net comptable positif de 21 131,57 €.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT :

L'associé unique décide d'affecter le résultat positif de l'exercice qui s'élève à la somme de 21 131,57 €, au crédit du compte "Autres réserves".

L'associé unique constate en outre qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES :

L'associé unique précise qu'il n'existe aucune convention visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

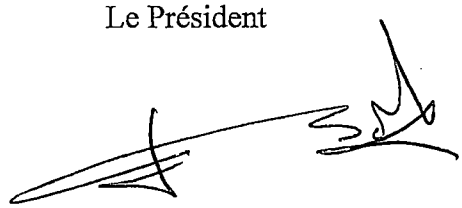
QUATRIEME RESOLUTION:DEPENSES SOMPTUAIRES :

L'associé unique prends d'acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Le Président



Société : "ABELIS"
7, Rue Jean Mermoz à LABRUGUIERE (81290)

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2025

Nom, Prénom usuel, domicile des associés	Nombre d'actions			Nom, Prénom usuel, domicile des mandataires	Signature
	Nue propriété	Usufruit	Pleine propriété		
Mr Jacques BOBILLON 7, Rue Jean Mermoz 81290 LABRUGUIERE			6 100		
TOTAUX			6100		

La présente Feuille de Présence faisant apparaître que un associé(s) titulaire(s) de 6100 actions auxquelles sont attachées 6100 voix, sont présents, représentés ou votent par correspondance, a été arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau soussignés.

A Labruguière,
1e trois juin deux mille vingt cinq,

Le Président : ***Le Secrétaire :***

